



Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
Service central de législation  
5, rue Plaetis  
L-2338 Luxembourg

REÇU  
Par Aff Christian, 08-49, 23/03/2021

Luxembourg, le 22 mars 2021

Réf. : 837x4e707

**Concerne:** Question parlementaire n° 3676 du 19 février 2021 de Monsieur le Député Gusty Graas et de Madame la Députée Carole Hartmann

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de la soussignée à la question parlementaire n° 3676 du 19 février 2021 de Monsieur le Député Gusty Graas et de Madame la Députée Carole Hartmann concernant les "Infections nosocomiales".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

**Paulette LÉNERT**  
Ministre de la Santé





**Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 3676 du 19 février 2021 de Monsieur le Député Gusty Graas et de Madame la Députée Carole Hartmann concernant les "Infections nosocomiales".**

Madame la Ministre, dispose-t-elle de chiffres sur les infections nosocomiales détectées dans les hôpitaux luxembourgeois au cours des cinq dernières années ?

Il n'est pas possible d'enregistrer l'ensemble des infections nosocomiales survenant à l'hôpital, bien que celles-ci soient identifiées et suivies par les médecins en charge des patients. Un système d'enregistrement permet toutefois de collecter les données concernant certaines infections survenues aux soins intensifs (infections pulmonaires, urinaires et voies veineuses centrales). Le nombre de ces infections est reporté à intervalle régulier au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), ce qui permet de comparer les politiques de lutte contre les infections nosocomiales des différents pays membres de la communauté européenne.

Des enquêtes ponctuelles ou enquêtes de prévalence permettent d'avoir une image du type et du nombre d'infections nosocomiales survenues sur une courte période d'observation.

Ainsi, lors de l'enquête européenne réalisée en 2016 et 2017<sup>1</sup>, on a pu noter que la prévalence des infections nosocomiales était de 5.1% dans les hôpitaux du pays.

Combien d'infirmiers hygiénistes travaillent dans les hôpitaux luxembourgeois ?  
Combien de médecins travaillent dans ce domaine au Luxembourg ?

Le tableau suivant retrace le temps de travail en équivalents temps plein d'infirmiers et de médecins exerçant pour le service d'hygiène et de prévention de l'infection

Nom de l'établissement hospitalier	Infirmiers	Médecin spécialisé dans la prévention et le contrôle d'infections
CHL et INCCI	5.25 ETP	0.2 ETP
HRS et Haus Omega	5 ETP	0.5 ETP
CHEM	4.5 ETP	
CHdN	2.5 ETP	
CHNP	1.75 ETP	
Rehazenter	0.75 ETP	
HIS	0.50 ETP	
Colpach	0.50 ETP	

Il est à noter que ces personnels ont été fortement mobilisés pour la gestion de l'épidémie de SARS-CoV-2 à l'intérieur des établissements hospitaliers.



Madame la Ministre, ne pense-t-elle pas opportun de disposer d'un médecin spécialisé dans la prévention et le contrôle d'infections dans chaque hôpital du pays ?

Les infirmiers hygiénistes effectuent actuellement un travail de grande qualité, avec une autonomie remarquable. Ils ont assuré une gestion exemplaire des différentes vagues épidémiques démontrant ainsi leur expertise précieuse.

L'apport d'un médecin qualifié pourrait permettre dans certaines situations d'appuyer leur décision, et de mieux relayer le message transmis vers d'autres confrères médecins. Les décisions prises par un service d'hygiène pluriprofessionnel ont une portée plus importante.

La résistance aux antibiotiques présente un risque d'infection particulier dans les hôpitaux. Par conséquent, nous aimerions poser ces questions supplémentaires :

Comment la consommation d'antibiotiques en santé humaine a-t-elle évolué au cours des cinq dernières années ?

Dans le cadre de ses engagements par rapport aux organismes internationaux, notamment le réseau ESAC-net (European Surveillance of Antimicrobial Consumption) établi auprès de l'ECDC, la consommation d'antibiotiques en milieu ambulatoire et en milieu hospitalier au Luxembourg fait l'objet d'une surveillance depuis une vingtaine d'années. L'objectif de cette surveillance étant notamment d'apporter à tous les acteurs de nombreuses informations pour évaluer les résultats obtenus dans le cadre d'une politique de maîtrise de l'utilisation des antibiotiques. Dans le dernier rapport de surveillance de l'ECDC<sup>2</sup> montre une diminution de 9% de la consommation d'antibiotiques en ambulatoire, exprimée en DDD (Defined Daily Doses) par 1000 personnes et par jour pendant la période de 5 années de 2014 à 2019. Le rapport montre également que la consommation d'antibiotiques en milieu hospitalier a diminué significativement entre 2014 et 2019.

Quel est l'état de la mise en oeuvre du Plan National Antibiotiques 2018-2022, dont l'objectif est de réduire l'émergence, le développement et la transmission des résistances aux antibiotiques au Luxembourg ?

Le Plan National Antibiotiques (PNA) 2018-2022<sup>3</sup> est un plan actif depuis 3 ans. Son objectif général de réduire l'émergence, le développement et la transmission des résistances aux antibiotiques au Luxembourg avec une approche One Health. Ce plan se décline en 5 axes principales (« gouvernance », « prévention, éducation et communication », « traitement et diagnostic » et « surveillance »).

Cependant, en 2020, les activités du PNA ont dû être réduites suite à la crise sanitaire qui a eu un impact sur la disponibilité des ressources nécessaires à la coordination et/ou à la réalisation de certaines actions. Les ressources nécessaires ont dû être temporairement réallouer dans les activités de la gestion de la crise sanitaire. Néanmoins, certaines activités jugées prioritaires ont été menées en 2020.

La gouvernance du PNA va permettre de coordonner les efforts nationaux de lutte contre l'antibiorésistance dans les différents domaines impliqués. En 2020, très peu de réunions ont pu être organisées. Cependant les collaborations internationales ont été poursuivies notamment via la transmission des données de surveillance pour EARS-Net.

<sup>2</sup> <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/Antimicrobial-consumption-in-the-EU-Annual-Epidemiological-Report-2019.pdf>

<sup>3</sup> <https://www.gouvernement.lu/fr/le-gouvernement/le-plan-national-antibiotiques-2018-2022/index.html>



Les axes « prévention, éducation et communication » visent à améliorer la prise de conscience, la compréhension de l'antibiorésistance par la population générale et par les professionnels de santé à travers une communication et une éducation adaptées. En novembre 2020, la campagne annuelle antibiotiques a été renouvelée avec le soutien du Ministère de la santé et du Ministère de l'Agriculture.

Les axes « Traitement et Diagnostic » ont pour objectif de promouvoir le bon usage des antibiotiques en santé humaine et animale. Le groupe de travail traitement, diagnostic, prévention et éducation en santé humaine a finalisé des recommandations pour les tests de diagnostic rapides et des fiches explicatives destinées aux patients. Le groupe de travail traitement, diagnostic, prévention et éducation en santé animale a commencé à développer un concept autour de la rénovation des étables et de la construction de nouvelles étables ainsi que de promouvoir les traitements prophylactiques afin de permettre l'amélioration du bien-être de l'animal et donc la diminution de la consommation antibiotique.

L'axe « Surveillance » vise à mettre en place un système national de surveillance des antibiotiques (consommation d'antibiotiques, présence d'antibiotiques, de résidus d'antibiotiques et de bactéries résistantes et antibiorésistance) et à renforcer la surveillance des infections associées aux soins. L'ensemble des données récoltées, par le LNS, sur la résistance antibiotique ont été transmises aux instances européennes et internationales. Néanmoins aucune action n'a pu être menée dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale de recherche sur l'antibiorésistance.